

sons ; et, d'une voix rauque, il appelait Norine à son secours . . .

Au matin, quand l'un des gardiens entra dans sa cellule, il le trouva grelottant et en proie à un accès de fièvre. On manda le médecin de la prison, qui, après avoir examiné le détenu, constata une fluxion de poitrine.

Le fâcheux dénouement de l'aventure de Bigarreau n'avait pas laissé de préoccuper le garde général. Il se reprochait d'avoir été la cause involontaire de l'évasion du détenu ; il résolut d'aller intercéder pour lui et d'obtenir tout au moins qu'on lui fit grâce du cachot. Quand il arriva dans le cabinet du directeur, ce dernier lui apprit que " le drôle " était malade et qu'on l'avait transporté à l'infirmerie. Yvert insista pour le voir, et on le conduisit dans un bâtiment neuf, où l'on avait installé le service médical. Il trouva Bigarreau tout enfiévré sous la mince couverture du petit lit réglementaire. Il était violemment oppressé et il délirait, les yeux grands ouverts. Il ne reconnut pas son compatriote, et celui-ci se retira après l'avoir chaudement recommandé aux soins de la sœur infirmière.

Comme Yvert franchissait mélancoliquement la grille de la maison centrale, il entendit derrière lui une voix féminine qui l'interpellait :

— Monsieur !

Il se retourna et aperçut une fillette d'une quinzaine d'années, nu tête, vêtue d'une robe d'indienne trop courte, et chaussée de gros brodequins blancs de poussière.

— Excusez ! fit-elle en le dévisageant avec ses grands yeux noirs, est-ce que vous êtes un des messieurs de la prison ?

— Non, ma petite, répondit-il. Pourquoi ?

— Ah ! soupira-t-elle d'un air tristement déçu ; puis, s'enhardissant, elle reprit : — A qui pourrai-je m'adresser pour avoir des nouvelles d'un prisonnier qui s'appelle Bigarreau ?

— Bigarreau, s'écria Yvert, étonné.

— Oui . . . un garçon qui s'était sauvé et qu'on a ramené hier . . . C'est chez nous qu'on l'a trouvé.

Elle lui raconta brièvement la fuite et l'arrestation du jeune détenu.

— Ils nous l'ont arraché malgré nous, continua-t-elle. S'ils avaient eu le cœur de nous le laisser, il aurait gagné honnêtement sa vie chez nous . . . Je voudrais dire ça aux maîtres de la prison, si je pouvais leur parler . . . Pensez-vous que ce soit possible, monsieur ?

— J'ai peur qu'ils ne vous écoutent pas, mon enfant, répliqua Yvert en regardant Norine avec surprise ; puis il ajouta : — Je connais moi-

même Bigarreau, nous sommes du même pays, et je viens de le visiter.

— La figure de la jeune fille s'éclaira.

— Ah ? s'écria-t-elle, comment est-il ?

— Il est au lit . . . malade.

Norine devint très pâle : ses lèvres se crispèrent et ses yeux noirs roulaient des larmes.

— Je voudrais le voir ! dit-elle d'une voix brusque au fond de laquelle on sentait un sanglot.

Yvert connaissait la sévérité des règlements de la prison, et il n'osa pas leurrer Norine ; mais la douleur concentrée de la jeune fille l'avait ému. Il lui promit de parler au directeur et d'essayer d'obtenir une permission pour l'un des jours suivants.

— J'espère que d'ici là Bigarreau ira mieux, ajouta-il ; revenez dans deux ou trois jours.

— C'est que, murmura-t-elle, je suis seule au chantier avec le père, et je ne voudrais m'absenter qu'à coup sûr, à cause de la besogne . . . Si c'était un effet de votre bonté de me prévenir du jour où je pourrais le voir ? . . . Nous demeurons dans la vente du Val-Serveux. Je m'appelle Norine Vincart.

— C'est bien Norine, j'irai vous rendre la réponse moi-même.

— Mille fois merci, monsieur ! . . . Elle s'arrêta ; un nouveau sanglot crispa ses lèvres. — Mais vous le voyez, vous, monsieur, n'est-ce pas ? — Elle tira de son corsage un petit bouquet de bruyères roses, et le tendit au garde général : — Remettez-lui ça de la part de Norine . . . Dites-lui que les ai cueillies à la Fontenelle, et que je l'embrasse . . .

Le garde général prit le bouquet et promit de s'acquitter du message. Norine renfonça ses larmes.

— A vous revoir, monsieur ; à bientôt des nouvelles, n'est-ce pas ?

Et elle s'enfuit dans la direction de Germaine.

Le lendemain, Bigarreau allait au plus mal, et un gardien vint prévenir Yvert que le no. 24 demandait à lui parler. Il ajouta que la chose pressait, car on s'attendait à ce que le détenu ne passerait pas la nuit.

Yvert courut à l'infirmerie. Le malade n'avait plus le délire, mais il était très affaibli, l'oppression augmentait, et il respirait difficilement. Quand la sœur l'eut averti de la présence de son compatriote, qu'il reconnut cette fois, il eut encore la force d'ébaucher avec sa lèvre inférieure, sa grimace habituelle.

— Pas de chance, murmura-t-il de sa voix sifflante . . . Si j'avais eu seulement cinq minutes